

Pourquoi faut-il voter la proposition de modification statutaire de la CAA de Créteil ? Pour une école, un syndicat et une société sans discriminations !

Le SNES-FSU, parce qu'il est à la fois un syndicat et une organisation de transformation sociale, doit se doter de moyens pour lutter contre toutes les discriminations, quelles soient liées au sexe, au genre ou à l'orientation sexuelle, contre les racismes, l'âgisme et le validisme. Cette lutte contre les discriminations doit s'accomplir d'où qu'elles proviennent, dans la société, à l'école et dans le syndicat. En effet, c'est dans l'ensemble des lieux où le syndicat est présent et où son action pour défendre et promouvoir un autre modèle de société se manifeste que nous devons de lutter pour défendre nos convictions progressistes et nos mandats, et en particulier la lutte contre les discriminations. Nous proposons donc une modification statutaire du préambule de nos statuts, notamment parce que nous pensons qu'il est illusoire voire dangereux d'envisager notre organisation comme pure de toute forme de discrimination.

Comme organisation de transformation sociale, c'est évidemment d'abord dans et pour la société que nous ne devons cesser de revendiquer et de défendre un modèle plus juste, solidaire et égalitaire. Le SNES-FSU, parce qu'il lutte contre l'extrême-droite et le néolibéralisme et parce qu'il promeut une autre vision de la société, se doit donc d'affirmer haut et fort son engagement contre les discriminations et les fractures qu'elles entraînent dans la société, en particulier dans une époque comme la nôtre qui se caractérise par la banalisation et la diffusion massive des idées de l'extrême-droite.

Comme syndicat des personnels enseignants et d'éducation, cette action doit évidemment être continuée à l'École. La vision du service public que nous défendons ne peut en effet se passer de cette lutte quotidienne et sans relâche pour plus d'égalité et contre toutes les fractures qui y ont cours. Parce que c'est là que s'exercent d'abord nos métiers, et qu'il nous faut y accompagner et défendre nos collègues, mais également parce que nous sommes convaincu·es que c'est d'abord à l'école, en tant qu'élément fondamental et structurant de la société, et auprès et pour nos élèves, qu'il ne faut rien laisser passer. La Loi dite "Asile et immigration" est une catastrophe bien réelle pour les usager·ères de nos établissements scolaires parce qu'elle est une loi raciste, et c'est pour cette raison que nous l'avons combattue dans la rue au côté des associations, partis, syndicats et collectifs. Elle nous rappelle à notre rôle de garde-fou dans un contexte de violente brunisation de l'air. Aussi, des enseignant·es ont fait l'objet de menaces sérieuses de la part du groupuscule zemmouriste "Parents Vigilants" dont nous devons réclamer la dissolution.

Enfin, c'est dans notre organisation que cette action de lutte contre toutes les discriminations doit se poursuivre. S'il est parfois difficile de l'admettre, notre syndicat, comme tout pan de la société n'est malheureusement pas imperméable aux discriminations qui peuvent être indirectes, non intentionnelles ou inconscientes. Depuis 2020, le SNES-FSU a fait des avancées, notamment dans l'affirmation de son engagement féministe. Il ne s'agit donc ici que de nommer une direction que nous avons collectivement désignée et dans laquelle notre action se poursuivra. Mais il ne faudrait pas non plus fermer les yeux sur les 14% de sympathisant·es FSU qui ont voté pour l'extrême-droite aux dernières élections présidentielles et sur les réticences que des camarades peuvent avoir sur des amendements féministes qui menacent ce

qui peut être perçu comme des privilèges masculins. Ces deux éléments montrent bien la porosité qui existe entre notre syndicat et la société.

L'engagement du SNES-FSU contre toutes les formes de discriminations ne fait pas débat, et est mentionné dans le préambule de nos statuts. Il s'agit donc uniquement de nous donner un cadre d'action précis, afin de nous rappeler et d'affirmer collectivement le sens de notre engagement.

Audrey Oualid, Claire Fortassin, Martine Clodoré, Blandine Paulet, Léna Marasse, Caroline Quiniou et Mina El Azzouzi, militantes du secteur Femmes du SNES-Créteil